



ACAC:

ÇA CRAQUE !!!

À l'heure où la direction de l'entreprise parle d'améliorer le dialogue social, on ne peut que s'interroger sur le dossier des ACAC (Adjoints Chargés de l'Activité Commerciale en Agence Distribution).

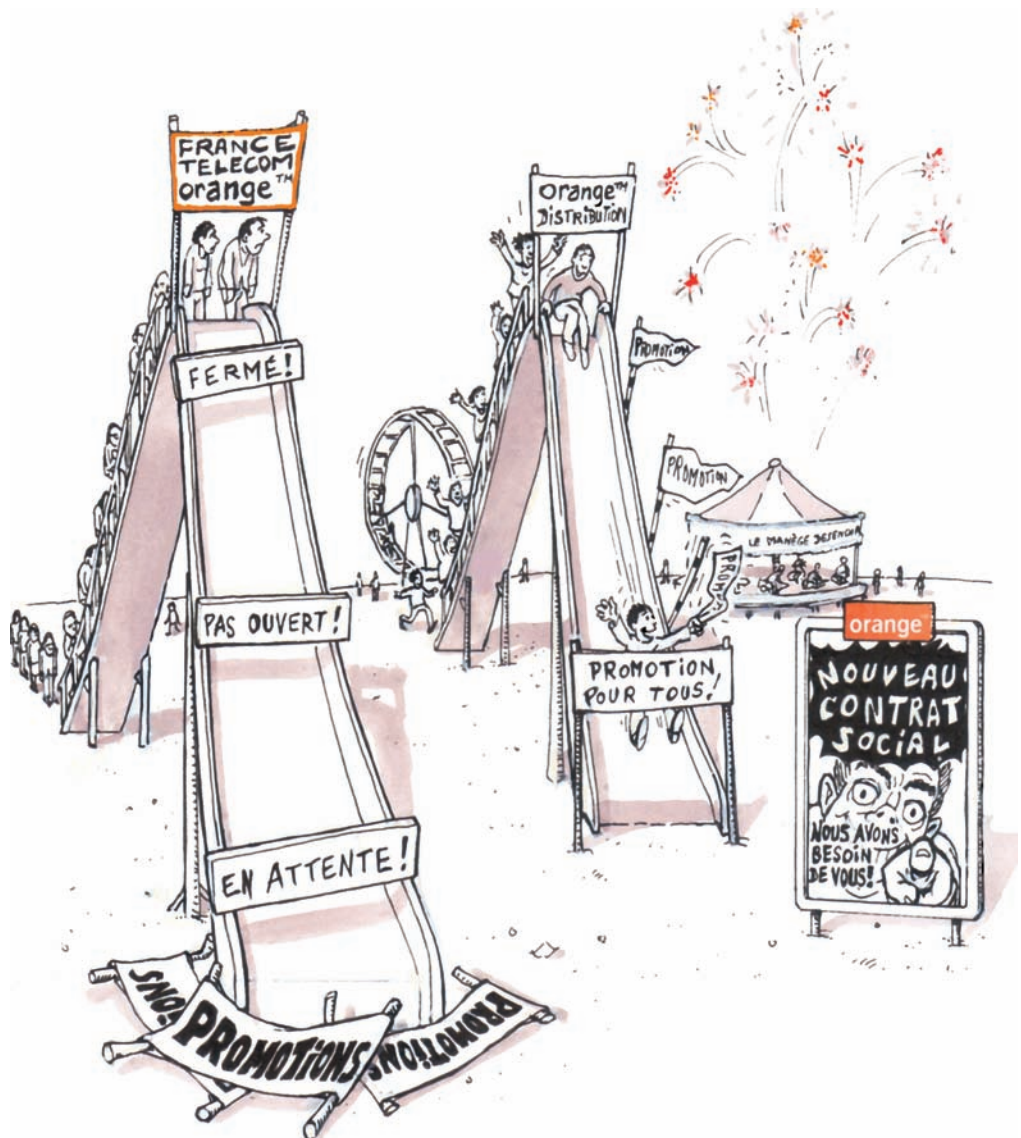
.....

La direction générale ne tient pas ses promesses !

Il est temps de rompre le silence ! Ce dossier a été présenté en 2009 pour la première fois. L'objectif était de renforcer le management commercial des boutiques. Il était prévu une redistribution des rôles entre « responsable » (RB) et « responsable adjoint » (ACAC) en boutiques. La direction métier avait alors clairement expliqué que dans les boutiques de plus de 10 vendeurs, les « ACAC » seraient positionnés en Dbis et les « RB » en bande E. ●●●

"O combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines..."

VICTOR HUGO



Tous les « Adjoints » en « Dbis » et tous les « RB » en « E » !

FOcom a exigé que ce projet concerne tous les managers et adjoints de boutique et pas seulement ceux travaillant dans les boutiques de plus de 10 salariés. En effet, la recomposition perpétuelle du réseau de distribution, ainsi que les mobilités fréquentes exigées dans le cadre du fonctionnement du réseau auraient condamné, à court terme, au déclassement professionnel des managers et adjoints travaillant dans les petites boutiques.

Ce projet, qui devait être mis en œuvre rapidement par les Agences Distribution (AD), a généré de très fortes attentes chez les salariés concernés. Enfin, on reconnaissait l'implication au travail et le niveau de responsabilité de ces managers. Enfin, on offrait une perspective d'avenir aux vendeurs motivés.

Un recul ressenti comme une trahison !

Le constat, aujourd'hui, est malheureusement le suivant : les rôles ont bien été redéfinis pour les adjoints et RB mais pour des raisons budgétaires, les promotions espérées sont sporadiquement octroyées. Cela est d'autant plus incompréhensible que la direction métier (DVD) a enfin accepté de promouvoir de « Dbis » en « E » les 160 chefs de secteur d'Orange Distribution, dont le métier est considéré comme une passerelle vers celui de responsable de boutique !

FOcom exige :

- que la direction tienne ses engagements,
- que tous les RB adjoints soient reconnus en bande « Dbis » / III.2–III.3,
- que tous les RB soient reconnus en bande « E » / IV.1–IV.2

LA DIRECTION MÉTIER SE DISCRÉDITE
EN NE TENANT PAS SES PROMESSES !
À QUAND UN VÉRITABLE CONTRAT SOCIAL ?

AVEC FOCOM, PAS DE BLA-BLA, DES RÉSULTATS !

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À, LE

TÉL. :

SIGNATURE

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13